

Afrique du Sud : L'inculpation de 270 mineurs en vertu d'une loi datant de l'apartheid est « absurde »

Geplaatst op maandag 03 september 2012 | 



Bruxelles, 3 septembre 2012 (CSI En Ligne) : La CSI a qualifié d'absurde l'inculpation pour meurtre de 270 mineurs sud-africains en vertu de la tristement célèbre Common Purpose Law (loi de l'« objectif commun »), naguère utilisée par le pouvoir contre les militants anti-apartheid. La présentation des chefs d'inculpation par les magistrats, ce 30 août, faisait suite à la mort, deux semaines auparavant, de 34 travailleurs lors d'affrontements avec la police dans la mine de platine de Marikana.

« L'invocation de cette loi de l'objectif commun est tout simplement inadmissible et équivaut, de fait, à une peine collective, qui n'a pas de place dans l'Afrique du Sud postapartheid. À la place, il incombe aux autorités de veiller au plein respect de l'État de droit et de prendre les dispositions nécessaires pour s'attaquer aux causes profondes du mécontentement croissant et, en particulier, de l'inégalité », a dit Sharan Burrow, secrétaire générale de la CSI.

La CSI se solidarise avec le COSATU et son dirigeant Zweli Vavi en condamnant les actes de la police et l'inculpation des mineurs pour le meurtre de leurs collègues et appelle à la libération immédiate de tous les mineurs.

Le secrétaire général du COSATU, Zweli Vavi a déclaré hier soir : « Inculper des mineurs du meurtre de leurs propres collègues par la police, il n'y a pas de mots pour décrire cela. Nous demandons qu'ils soient relâchés sur-le-champ. »

La CSI représente 175 millions de travailleurs dans 308 organisations affiliées dans 153 pays et territoires.

Suivez-nous sur la toile : <http://www.ituc-csi.org> et <http://www.youtube.com/ITUCCSI>